

PRÉSENCE

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

N° 449 | Septembre 2023

Dossier

Habiter son quartier: focus renoupré

Boum!

Nouvelle saison du Centre culturel

Anniversaire

70 ans de l'ASBL Casa Nostra

Associations

49^e week-end culturel montois

Centre
culturel
Dison



multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ
-NOUS**

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h

mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

Sommaire

Dossier

- 4 De l'espace public aux espaces ouverts

Culture

- 8 À venir au Centre culturel de Dison
9 Boum ! Nouvelle saison du Centre culturel
10 Tanti auguri Casa Nostra !
11 Bonjour Dison !

Bibliothèque

- 13 Nouveautés et activités

Associations

- 14 Le zapping
14 ASBL Les amis d'Adolphe Hardy
15 Nicole Collins : retour au potager !

Commune de Dison

- 16 Rentrée scolaire
16 Tremplin de l'emploi
17 Police
17 Soutien scolaire
17 Ojectif proximité
18 Chèque-sport
18 État civil
18 Urbanisme : avis d'enquête publique



Présence

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison Imprimés en 6 200 exemplaires distribués gratuitement en toutes boîtes

Rédaction : Laura Perez Castellano

Mise en page : CC de Dison

Publicités : Amandine Moreau

Impression : Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison
Rue des Écoles 2 – 4820 Dison

087 33 41 81

presence@ccdison.be

www.ccdison.be

📍 @ccdison

Édito

Les grandes vacances scolaires sont souvent synonymes de déconnexion et il faut parfois un peu de temps pour retrouver le rythme quand septembre revient, tonitruant, et sonne en quelque sorte le retour à la normale. Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne reprise !

Le « quartier » joue un rôle central dans ce schéma renouvelé chaque année, cette reconexion à « la vie courante ». Lieu que l'on adore ou lieu que l'on veut quitter, simple endroit de passage ou endroit dans lequel on désire s'investir dans la durée, chacun·e entretient avec son quartier une relation particulière, mais un point commun apparaît évident : le quartier n'est pas neutre, il a un impact sur notre façon de vivre.

Un peu comme un cocktail sophistiqué, le quartier mélange les ingrédients : des pistes cyclables, des espaces verts, des parkings, des transports publics, des maisons et des commerces, des services de proximité, de la propreté ou de la saleté, de la sécurité ou de l'insécurité. Un ingrédient absent ou des ingrédients qui ne s'harmonisent pas et le résultat peut se révéler bien amer. Il faut que le beau et l'utile parviennent à s'associer, que l'esthétique n'altère pas le confort, que l'attractif reste pragmatique mais que ce pragmatique ne supprime pas l'écologique, etc. La tâche n'est donc pas simple et le quartier reste souvent au cœur des tensions, entre les

citoyen·nes et leurs administrations ou simplement entre voisin·es.

Les choix urbanistiques, la façon dont les espaces sont organisés, ont beaucoup d'influence sur notre façon de les investir, mais notre façon d'investir ces espaces, nos comportements, nos valeurs, ont aussi beaucoup de répercussions sur la mise en place de ces choix urbanistiques.

Ce jeu de double miroir entre l'humain et son espace de vie représente un enjeu essentiel pour notre bien-être individuel, mais aussi pour notre manière de faire société collectivement. Il passe pourtant encore souvent inaperçu sauf, malheureusement, quand survient un drame tel que les inondations.

Cette année, nous souhaitons nous pencher régulièrement sur cette question du « comment vivre heureux·se dans son quartier? », quelles sont les recettes du cocktail? Le dossier de septembre trouvera d'autres échos durant l'année et nous espérons qu'il vous donnera envie de vous pencher avec nous sur la question.

Bonne lecture et bonne rentrée! ●

Frédéric Muller, Directeur



HABITER SON QUARTIER

De l'espace public aux espaces ouverts

Les espaces publics sont au cœur de nos villes, de nos villages, de nos quartiers. Ils sont des espaces que nous utilisons toutes et tous. Dans l'interview ci-après, nous nous intéresserons à ce qui permet de se sentir bien chez soi, ou plutôt autour de chez soi. Nous parlerons des lieux qui sont ou que nous faisons nôtres, de l'importance de se sentir connecté·es à nos rues, nos places, nos talus, nos voisines.

Ce dossier est également l'occasion de mettre en valeur Renoupré et son récent comité de quartier, dans lequel des citoyen·nes sont résolument engagés·es à transformer, bousculer ce que l'on considère comme immuable. De grandes envies à petites échelles qui pourraient en inspirer d'autres!

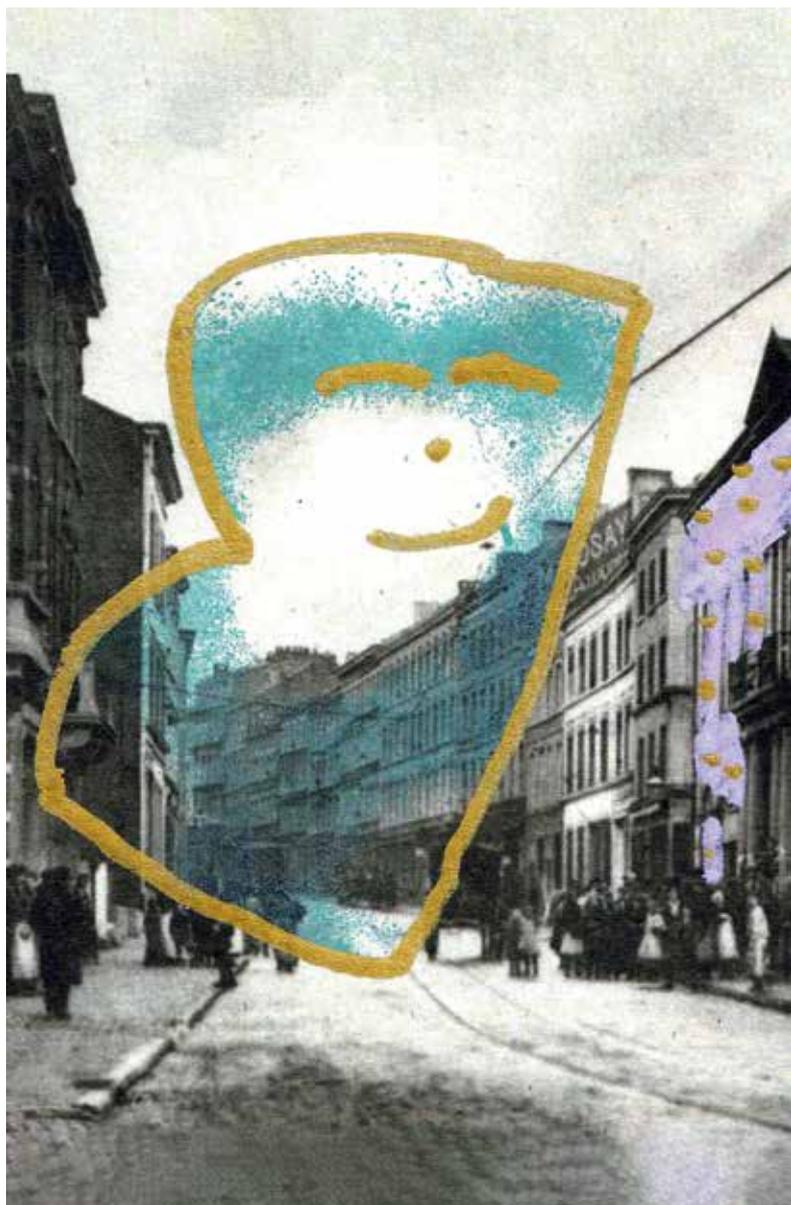
l'écoquartier Rives Ardentes à Liège. La durabilité est au cœur des préoccupations d'Artau, dont l'ambition est de permettre à l'architecture de devenir un·e acteur·trice de la transition.

Présence: En termes d'architecture et d'aménagement, qu'est-ce qui participe au bon vivre dans et/ou autour de nos lieux de vie?

Benjamin Robinson: Il y a beaucoup d'aspects à prendre en compte, mais je dirais qu'il est important de ne pas voir ces aspects comme des entités séparées. Aménager un espace, c'est recréer un système où tous les éléments sont en lien les uns avec les autres dans un cercle vertueux. Ce qui m'importe le plus, c'est la question de l'espace public, car il y a énormément à faire

« Aménager un territoire, c'est créer un système où tous les éléments sont connectés »

Rencontre avec Benjamin Robinson, architecte au sein du bureau Artau, qui développe des projets tels que



et à transformer pour le réenchanter. Dans nos projets, on essaie toujours de réfléchir d'abord à ce qu'on va faire du vide, pour le mettre au service de l'ensemble des citoyen·nes.

Il n'y a pas si longtemps, il y avait une place du village, ou une place de l'église, qui avait à la fois un rôle symbolique et un rôle social : on y allait pour acheter l'alimentation, c'était un endroit de jeu pour les enfants, on y trouvait de la végétation, on pouvait s'y rassembler, accéder à la culture... toutes les sphères de la cité se déroulaient dans un espace commun.

Avec l'avènement du mouvement moderne à l'entre-deux-guerres, nos espaces sont avant tout devenus fonctionnels, les villes ont été divisées avec des quartiers pour produire, des quartiers pour habiter, pour en-

seigner, etc. Cet aménagement du territoire est lié à l'arrivée de la voiture individuelle, car cette organisation ne peut fonctionner que si l'on a la possibilité de se déplacer rapidement entre ces lieux. Cela a complètement bouleversé la notion sociale et environnementale du territoire.

Outre la notion d'espace public, les questions environnementales sont évidemment fondamentales : les rôles écosystémiques par rapport à l'eau, la végétation, la qualité des sols... en somme le rapport au vivant.

Ne pas penser à ces aspects environnementaux donne malheureusement lieu à des catastrophes, comme ce fut le cas lors des inondations en juillet 2021.

Si les inondations nous ont meurtries dans notre chair, elles sont aussi une opportunité de comprendre pourquoi nous en sommes arrivés là. L'industrie lainière, en urbanisant le fond de la vallée, avec des bâtiments très proches de la rivière, ne laisse pas à l'eau la possibilité de prendre de la place en cas de crue. On a imperméabilisé l'espace public pour faciliter la motorisation, l'entretien, ce qui empêche l'eau d'entrer dans la nappe phréatique, augmentant au passage les sécheresses, les inondations... Ces exemples et d'autres ont impacté négativement le rôle d'éponge nécessaire à la fagne.

Ces réflexions sont aussi valables pour l'agriculture, les immenses champs de culture du maïs font que l'eau rentre plus difficilement, car il y a moins de diversité d'essences plantées. Les petites parcelles agricoles ont un rôle climatique et d'infiltration de l'eau, tout cela participe à un même grand système de notre bassin de la Vesdre. Il est important de réamorcer des logiques d'écosystèmes dans l'aménagement du territoire.

Aujourd'hui, certain·es urbanistes et architectes parlent « d'espace ouvert » plutôt que « d'espace public ».

Effectivement, si l'on veut être sémantiquement plus correct, avant l'espace public, il y a les espaces ouverts dans lesquels coexistent différentes variétés d'espaces publics. L'aménagement du territoire devient un domaine pluridisciplinaire, car des questions sociologiques de vivre-ensemble se posent. Même des espaces privés peuvent être collectifs à plu-

sieurs égards, selon la manière de les aménager. Je me suis par exemple beaucoup intéressé au « frontage » ou « jardin d'accueil ». En Hollande ou dans les pays nordiques, on peut voir souvent les petits jardins devant les maisons aménagés avec un banc, un peron... une série d'attentions qui modifient la relation avec l'espace rue, qui donnent un message aux personnes qui circulent. Cela peut paraître anodin, mais cela a un impact sur le ressenti.

Comment impliquer les populations en tant qu'actrices et acteurs des espaces qui nous entourent ?

Pourquoi les gens s'approprient-ils ou ne s'approprient-ils pas un espace ? C'est presque du domaine de la sociologie. À partir du moment où l'ensemble des riverain·es le font, cela fait partie de leur intimité, de leur domesticité. Je pense qu'il est important d'ouvrir les possibles, de présenter des exemples de projets de ce que peut être un espace rue, car souvent, on se limite à ce qu'on a pu observer autour de soi, alors que d'autres aménagements existent, sans être forcément plus chers.

Pour nous qui travaillons dans l'aménagement du territoire avec des convictions écologiques, on peut avoir de la difficulté à se faire entendre, simplement car notre imaginaire n'est pas le même que celui de notre interlocuteur·trice. C'est un véritable rôle pédagogique, qui manque également au sein des administrations.

Développer les imaginaires, inventer de nouveaux récits, cela peut éviter de proposer des installations vues ailleurs, qui ne sont pas toujours adaptées à d'autres réalités.

Vous avez d'ailleurs mené une expérience en ce sens dans votre propre quartier.

Dans mon quartier, une voirie a dû être expropriée pour des raisons techniques. Elle allait être rénovée. La voirie devenant publique, il fallait réinventer cet espace rue. C'était l'occasion de ne pas faire comme d'habitude et de mener un petit laboratoire démocratique entre voisin·es. Il y a eu plusieurs réunions, on n'était pas forcément toujours d'accord, il y avait aussi la commune qui avait ses exigences et son cahier des charges déjà lancé. Nous sommes arrivés à un compromis, qui était de faire de cet espace une zone résidentielle,

↓
« Chère moi du futur », cher quartier du futur... Dessins, coloriages, collages et tampons donnent de nouvelles couleurs à quelques vues anciennes de Dison sur cartes postales. Au verso, les enfants étaient invités à adresser un mot, un souhait, à leur « moi du futur ». - Carte réalisée lors d'animations au Solidaris Day du 20 août 2023



un endroit partagé pour que les enfants puissent jouer, pour les piétons, pour que les gens du quartier puissent se rencontrer, boire un verre.

Des bacs à fleurs ont été installés, là aussi, pas forcément ceux que j'aurais imaginé, mais nous avons fait le choix de les gérer nous-mêmes. Nous avons planifié avec les enfants du quartier. D'un point de vue émotionnel, c'est très fort, cela encourage tout le monde à en prendre soin, pour respecter l'investissement des enfants. J'y jardine moi-même régulièrement. Cela étonne certains passants, je pense que c'est juste un autre type de posture, moins individualiste, pour participer à la convivialité de la rue.

La configuration des lieux ne se prête pas vraiment à un espace partagé, on aurait probablement souhaité plus d'espace, une végétalisation plus importante, mais cela a le mérite d'être une expérience où tout le monde a intégré, le résultat est probablement plus intéressant que si personne n'avait rien dit. ●

VIE LOCALE

Renoupré et son comité de quartier

« On est là, on existe, on fait partie de Dison ! »

Renoupré, comment y habite-t-on ? Quels sont les manques, les atouts, les espoirs pour l'avenir ? Durement touché durant les inondations, ce quartier est digne d'intérêt à plus d'un titre.

Comme l'indique Damien Alleman, animateur au CIEP Verviers ayant le projet de fédérer les habitant-es via le comité de quartier : « *Renoupré a un statut particulier, il fait partie de la commune de Dison, mais en est complètement décentré physiquement. Par la Vesdre d'une part qui le sépare de la nationale qui va de Verviers à Dolhain, et puis par toute une série de bois qui se trouvent aux alentours, les bois de la Cité de l'espoir et les bois qui remontent sur le village d'Andrimont.*

Vesdre, d'énormes volumes de bâtiments qui sont plus ou moins vides ou plus ou moins réinvestis. En termes d'activité socio-économique, cela reste assez faible.

Depuis plus de deux ans maintenant, un groupe de citoyen-nes se réunit régulièrement pour mener des actions ludiques et créatives d'une part, et d'autre part faire valoir des revendications sur le quartier. Des revendications qui portent sur une série de sujets tels que la mobilité, la sécurité, la propreté... Et la rénovation d'une plaine de jeux.

Recréer un espace public et collectif

Les animations proposées par le comité se déroulent sur la petite plaine de jeux qui borde l'église,

mais accessible, entourée de verdure et de bois. Le cadre est idyllique, mais les infrastructures sont très dégradées. Il y a un manque de jeux, de bancs, de tables, de poubelles. Lorsqu'on fait une activité, on enlève les crasses avec les habitant-es, pour que ce soit un minimum accueillant.

« **Le cadre est idyllique, mais les infrastructures sont dégradées. Lorsqu'on fait une activité, on enlève les crasses pour que ce soit accueillant.** »

Le manque de suivi au niveau de la réparation et de l'entretien serait dû aux dégradations récur-

→
Damien Alleman,
animateur au
CIEP Verviers,
sur le terrain
à Renoupré.

→ →
Le comité crée des
occasions pour
rassembler les
habitant-es, ici
l'animation « ma-
chine à idées »
proposée par l'il-
lustratrice Odile
Brée sur la plaine
de jeux lors de la
fête de quartier
en juillet dernier.



Si sa position géographique l'isole de fait, l'histoire joue également un rôle, Damien Alleman poursuit : « *Le quartier vivait notamment grâce à l'industrie lainière. Lorsqu'elle s'est effondrée, cela a grandement affecté le développement économique du territoire. Il n'y a désormais plus aucun commerce à Renoupré. Il y a eu des transformations dans les anciens bâtiments de l'industrie qui longent la*

seul espace possible de rencontres dans le quartier.

Un espace qui demande toutefois bon nombre d'aménagements pour retrouver sa convivialité. La revalorisation de la plaine de jeux est un des enjeux cruciaux auquel travaille le comité. « *La plaine de jeux a un bel espace tranquille, il n'y a pas de circulation de voiture, elle est un peu isolée*



rentes des installations. « C'est compliqué de demander à des enfants, à des citoyen-nes, de respecter un endroit qui au premier abord est sale et délabré », répond Damien Alleman.

Dans cette optique, le comité souhaite que la commune puisse réinvestir, a minima, pour des goals, des lignes sur le sol des marelles, peut-être des paniers de baskets, refaire les grillages aux alentours... « Des éléments qui ont l'air très anodins, mais qui sont importants pour les enfants ».

Les enfants s'expriment

Voici quelques paroles échangées avec les enfants et adolescent-es lors de la chasse aux œufs en avril 2022, organisée sur ladite plaine. Âgé-es entre 11 ans à 17 ans, tous et toutes partagent leurs observations sur cet espace et ne manquent pas d'idées...

— « On a dur de jouer au foot parce qu'on n'a pas de goals. Le ballon va sur la route ».

— « Il y a des palissades mais on se blesse et ça crève tous nos ballons. »

— « Il n'y a que trois jeux, deux d'escalade et un tourniquet. C'est pour les petits mais ils s'ennuient quand ils jouent avec, ou alors ils se blessent, je trouve ça nul. »

— « On ne nettoie pas assez les jeux,

parfois il y a des pipis dessus. »

— « Des balançoires ou des toboggans ça pourrait être marrant ! »

— « Mettre des bancs, une table de pique-nique, ce serait bien pour pouvoir s'asseoir avec mes amis. »

— « La plaine elle est sale mais on l'aime quand même. »

« Il n'y a que trois jeux. C'est pour les petits mais ils s'ennuient quand ils jouent avec, ou alors ils se blessent, je trouve ça nul. »

Damien Alleman : « Il est impensable de demander à des enfants d'aller jouer à une plaine de jeux à Dolhain ou à Verviers. Il y a sur place un bel espace, il paraît donc logique de donner la possibilité aux enfants de jouer dans leur quartier. Par ailleurs, les déplacements seraient compliqués, car le bus ne circule plus pour le moment. L'école primaire compte un peu plus de 50 enfants, et plus de 90 % d'entre eux-elles habitent le quartier. On peut imaginer qu'il y a entre 40 et 50 enfants qui sont du quartier, plus leurs frères et sœurs, des adolescent-es qui sont toujours dans les environs et qui pourraient profiter de cet espace ». Un espace public



central pour les enfants donc, mais certainement plus largement pour tout le maillage social du quartier. ●

↑
Les enfants du quartier à la chasse aux œufs, paniers et têtes pleines, ont fait part de leurs suggestions pour aménager les alentours.



TÉMOIGNAGES

Paroles d'habitants

Rebecca : « Il y a plein de choses qui manquent à Renoupré, même si c'est un quartier qui a envie d'être fort ensemble. J'ai envie qu'il se fasse entendre, qu'il se fasse voir parce que c'est ce qu'il mérite. On est là, on existe, on fait partie de Dison ».

Dolores : « C'est un quartier agréable où il faut se manifester pour ne pas être oubliés. On n'a pas de commerce à Renoupré donc on dépend des bus, mais cela manque. On espère récupérer le bus qui passe par la rue Tivoli, maintenant que le pont est rouvert. J'ai une voiture, je n'ai pas de souci de mobilité, mais c'est ça une solidarité de quartier, c'est se sentir concernée par les difficultés des autres ».

Marie-Josée : « J'habite dans le quartier depuis 64 ans. Voir la plaine de jeux dégradée, cela me fait beaucoup de peine, car avec mon défunt mari nous y avons passé du temps, nous avons pendant longtemps ramassé les déchets, essayé de l'entretenir. Malgré mon grand âge, je

pense que je dois participer au comité, essayer de faire changer les choses pour les générations futures ».

Françoise : « Dans le quartier, on s'amusait, on discutait entre voisins, c'était agréable. Les choses se sont dégradées, la pauvreté s'est installée. La vie change. C'est important d'avoir des festivités, pour se rencontrer, se connaître au fond ».

📍 Quartier de Renoupré

« C'est un quartier agréable où il faut se manifester pour ne pas être oubliés. »



À venir au Centre culturel de Dison

ÉVÉNEMENT

Fête du quartier de Hodimont

- Sa 16.09.23 – dès 11 h 30
- Rue du Moulin et
rue de Hodimont



Un après-midi familial pour découvrir un quartier qui bouge!

Chaque troisième samedi du mois de septembre, la plateforme Hodimont'zine organise une fête de quartier chaleureuse au cœur de Hodimont. Cette année, le Centre culturel de Dison se joindra aux associations et commerçants locaux pour proposer des animations créatives à destination des enfants et des familles.

Gratuit

SENIORS

Thé dansant

- Me 27.09.23 – de 14 h à 18 h
- Salle Luc Hommel



Des après-midi musicales et conviviales animées par la star

→
La comédienne
Yusra Dahri incarne une jeune
femme en route
vers elle-même
dans le spectacle
Kheir Inch'Allah
— © Roman Laschov

régionale des années 60 et 70
Guy Glorian!

Tarif D

En collaboration avec Eneo Dison

CINÉMA

Interdit aux chiens et aux Italiens

Un film de Alain Ughetto

- Di 8.10.23 – 14 h
- CC Dison



Un récit familial sur la migration italienne... un beau film, tout simplement.

Début du xx^e siècle, dans le nord de l'Italie, à Ughettera. La vie étant devenue très difficile, la

famille Ughetto rêve de tout recommencer à l'étranger. Selon la légende, Luigi Ughetto traverse alors les Alpes et entame une nouvelle vie en France, changeant à jamais le destin de sa famille tant aimée. Son petit-fils retrace ici leur histoire.

Tarif A

En français et italien sous-titré, 2021, 70 min
Animation après la projection
(10-12 ans) – sur réservation

THÉÂTRE

Kheir Inch'Allah

Le Rideau

- Ve 6.10.23 – 20 h
- Le Tremplin

Kheir Inch'Allah est le voyage initiatique d'une jeune femme qui doit trouver sa place dans le monde.

Yusra, 33 ans, revient sur l'éducation que ses parents lui ont donnée et celle qu'elle s'est construite avec les Draris, les jeunes de son quartier. Cette édu-

cation déteint sur ses relations qu'elle décortique à la lumière de ses nombreuses identités et valeurs qui se disputent la première place: loyauté, taghenanisme, féminité... et drarisme. Dans un contexte où le monde lui susurre qu'il faut choisir qui devenir, elle ne voit plus clair. Porté par une artiste à l'énergie contagieuse,

Kheir Inch'Allah est un témoignage sincère des questionnements qui habitent une jeune femme en route vers elle-même.
Tarif C

« L'humour efficace, le trait vif, l'attitude croquée d'un haussement de sourcil: tout est là pour emporter la salle. »

— Marie Baudet, lalibre.be

Réservations

Nos activités et spectacles sont à réserver via notre billetterie en ligne: www.ccdison.be.

Tarifs

- A. 3 €
- B. 5 € / 6 € (avec boisson)
- C. 7 € / 5 € (Les Ateliers et groupes min. 8)

- D. 6 € (goûter inclus)
- E. 8 € / 6 € (Les Ateliers)
- F. 15 € / 12 € (Les Ateliers et groupes min. 8)

Sortez avec Article 27!

Toutes nos activités sont accessibles aux personnes bénéficiant des tickets « Article 27 » (1,25 €).

Vous êtes inscrit·es dans une association luttant contre la pauvreté et partenaire d'Article 27 (CPAS, maison d'accueil,

AMO...)? Alors vous bénéficiez de tickets à prix réduit. Plus d'infos via votre référent·e social·e ou www.article27.be

BOUM! Nouvelle saison du Centre culturel de Dison

Notre cycliste Clémence claironne la bonne nouvelle avec panache, la programmation de septembre à janvier est arrivée ! Moments intimes et explosifs, à hauteur d'enfants jusqu'aux plus grands, voici ci-après le détail de quelques coups d'éclat choisis parmi une flopée d'activités !



← C'est Clémence, « notre » cycliste, qui claironne en couverture du nouveau programme du Centre culturel.

lis, les montagnes en charbon et les maisons de bois en carton ondulé forment l'univers d'un récit familial sur la migration italienne... Une animation suivra la projection.

— À voir à 14 h au Centre culturel de Dison

Monsieur Phône et les sardines, une ode à la liberté!

Par la Cie La Bête curieuse



© Gilles Destexhe

Le mercredi 18 octobre, ne ratez pas ce spectacle adapté aux enfants de 7 à 11 ans! Suivez l'histoire de cinq sardines bien décidées à faire la révolution pour retrouver la mer... Dans ce petit caulet/boîte de conserve/boîte à outils, c'est la liberté d'inventer qui se raconte et notre capacité à nous adapter, dans un monde en constant changement.

— À voir à 14 h 30 au Tremplin

Réfléchir, agir

Écoute collective, podcast « Fracture du Clic », crever l'écran par les tympans

Le jeudi 12 octobre dès 12 h 30 verra l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois autour d'ateliers menés avec Lire & Écrire Verviers et Infor Famille éducation permanente Liège. Nous écouterons ensemble le → p. 10

NOS RACINES

Des produits locaux au Centre culturel

Chaque jeudi entre 15 h et 18 h, le Centre culturel de Dison devient point de dépôt de produits locaux, bios et solidaires pour Nos Racines, l'épicerie engagée. Comment ça marche? Vous commandez sur nosracines.be, du jeudi 18 h au lundi 10 h. Vous récupérez ensuite vos achats dans l'un des points de dépôt existant, dont le Centre culturel.

Plus d'infos : nosracines.be

Programmation adulte Jeune public

Kheir Inch'Allah, un autoportrait teinté de stand-up

Dans ce spectacle seule en scène, Yusra Dahri porte un regard attendri et amusé sur son enfance, sur l'éducation que son père lui a donnée et celle qu'elle s'est construite au contact des Draris, les jeunes de son quartier. Il s'agit du premier spectacle de cette Anderlechtoise aux racines marocaine, éducatrice spécialisée, animatrice, comédienne et auteure de slam. Un témoignage sincère de questionnements qui habitent une jeune femme en route vers elle-même!

— À voir le vendredi 6.10.23 à 20 h au Tremplin

Interdit aux chiens et aux Italiens, un « vrai beau film » à voir en famille

Un film de Alain Ughetto



Le dimanche 8 octobre, les enfants dès 10 ans, leurs parents et leurs grands-parents auront sous les yeux un petit bijou d'animation au charme irrésistible. Un film où les arbres en broco-

Lieux d'activités

– CC Dison
– Bibliothèque pivot
Rue des Écoles, 2
4820 Dison

– Le Tremplin
Salle Stotzem
Rue du Moulin, 8
4820 Dison

– Le Tremplin
Espace Ateliers
Rue du Moulin, 10B
4820 Dison

– Pavillon d'Ottomont
Parc du château
Rue Maurice Duesberg
4820 Andrimont

– Salle des Fêtes
Luc Hommel
Place Luc Hommel, 15
4820 Dison

– CC Verviers
Espace Duesberg
Bd Gérardchamps, 7 c
4800 Verviers

→ podcast *Fracture du Clic* créé à l'issue de ces ateliers. Un documentaire sonore où les vécus s'entrecroisent autour des difficultés liées à un monde toujours plus numérisé.

— Au Centre culturel de Dison Petite restauration sur place. Écoute suivie d'une animation avec Lire et Écrire Verviers.

Les mots nous rassemblent



© Frédéric Müller

Chaque saison, le festival *Les Mots nous rassemblent* fait la part belle à l'écriture et à la lecture.

Ce projet, fruit d'un partenariat entre les Centres culturels et les Bibliothèques de Dison et de Verviers s'intéressera pour cette édition aux mots qui ont voyagé avant d'être considérés comme français puis partagés par tous·tes. Ces « mots voyageurs » ne célèbrent-ils pas l'idée d'une société métissée, sans barrières?

Le festival, qui se tiendra entre le 17 et le 30 novembre, proposera un blind test littéraire, un spectacle, du conte, un atelier écriture, une scène ouverte...

Créer, s'exprimer

Les Ateliers / CEC Centre d'expression et de créativité



Une multitude d'ateliers à découvrir pour enfants, ados et adultes à Dison.

— Séance info gratuite ce jeudi 7 septembre 2023 entre 18 h et 20 h 30 au Tremplin (Dison).
— Inscriptions en ligne sur ccdison.be jusqu'au 1^{er} octobre. Reprise des activités début octobre.

Nouveautés enfants Street Dance

8-12 ans. De la danse inspirée du hip-hop, du dancehall, du jazz... Le mardi à 18 h 30. Aussi pour ados dès 13 ans et adultes à 20 h. **150 €**

ANNIVERSAIRE

Tanti auguri Casa Nostra! 70 ans, ça se fête!

L'ASBL Casa Nostra, cercle culturel italien de Verviers, célébrera fin septembre ses 70 années d'existence. Cet anniversaire sera l'occasion de mettre les femmes en valeur.



Le mardi 26 septembre à 20 h, Anne Morelli évoquera lors de la conférence *Donna Italiana* les femmes italiennes qui ont marqué leur pays. À voir au Théâtre du Peigné (Place du Marché, 14 - Verviers). **8 € (verre offert)**

Infos et réservations : www.ccverviers.be
087 36 30 60 / billetterie@ccverviers.be



Le jeudi 28 septembre à 20 h au Centre culturel de Dison, une séance Ciné-Zag orchestrée par Paolo et Marco Zagaglia sera l'occasion de (re)voir



↑ Une « Histoire italienne » signée Anna Renouprez (à droite) – © Gaël Maleux

Vincere de Marco Bellochio. Ce film suit le destin hors du commun d'Ida Dalser, la femme cachée du dictateur Mussolini. **3 €**

Enfin, le samedi 30 septembre à 20 h au Tremplin de Dison, vous pourrez découvrir *Una storia italiana* par Anna Renouprez, comédienne et soprano verrière, qui présente ici un spectacle musical ancré à la fois en

Italie, sa nation de cœur, et à Verviers. Un spectacle créé spécialement pour l'anniversaire de Casa Nostra et mis en scène par Éric de Stærcke!

Avec également sur scène Bruno Ispiola (violoncelle) et Debora Travaini (violin).

15 € / 12 €

Réservations : www.ccdison.be
Infos : 087 33 41 81 / contact@ccdison.be

Les samedis créatifs

8-12 ans. Peinture, sculpture, performances... enfile ton tablier, ici ça va créer! Un samedi sur deux de 9 h à 10 h 30. **90 €**

Nouveautés ados et adultes

Création textile
Dès 12 ans. Atelier intergénérationnel. Un samedi sur deux de 11 h à 12 h 30. **90 €**

Crochet créatif

Dès 16 ans. Le jeudi de 18 h à 20 h, d'octobre à décembre. **80 €**

Dessin & peinture

Dès 16 ans. Le mardi de 18 h à 20 h,

d'octobre à décembre. **80 €**

Théâtre ado

1re>4e secondaire. Le lundi de 17 h à 18 h 30 **150 €**

Workshop

Initiation au cyanotype animé par Valérie Leemans



Pexels

Le cyanotype est un procédé photographique très ancien, qui permet d'avoir des tirages d'un beau bleu cyan.

Lors de ces deux ateliers, nous explorerons ensemble toutes les possibilités qu'offre cette technique créative.

Dès 16 ans. Deux ateliers le samedi 23 et 30 septembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30. **15 € / 1,25 € (Art. 27)** Matériel : tablier et vitre en verre d'un vieux cadre, format A5 ou A4 (si possible).

Infos : www.ccdison.be
087 33 41 81 - lesateliers@ccdison.be
contact@ccdison.be

RENTRÉE DES CLASSES

PENSEZ À PROTÉGER
LEURS YEUX
DES TABLEAUX INTERACTIFS



LECOCCO
OPTICIENS

Rue de la Grappe 8A – 4820 Dison
087 33 80 07 – info@optiqueleccocq.be
Lu 12h > 18h /// Ma–Sa 9h > 18h
optiqueleccocq.be @optiqueleccocq



PIERRE FANIEL

Sculpteur

Monuments funéraires
Caveaux - Marbrerie
Pierre de taille

ATELIER : 62, av. du Centre 4821 ANDRIMONT 087/33 40 90

JOËL PAULY

Peinture – Décoration

Tous travaux intérieurs et extérieurs
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75
joel.pauly@gmail.com



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
f cote.tricots.1

www.cotetricots.be

Cordonnerie JOHN

CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi
et samedi de 10h à 15h
Mercredi et vendredi
de 11h à 18h

Rue de la Station, 8
4820 Dison

TÉL. : 087 34 05 31



**LIEGEOIS &
DEMOULIN**

087 31 40 80

immold@era.be - era.be/immold



DISON

€ 190 000

Rue de Rechain, 67

Grande maison avec cour et
deux garages, actuellement cinq
chambres, à rénover.

Pand ID : 1165337

• Situé en zone non inondable



VERVIERS

€ 299 000

Rue Biolley, 30 / 1

Au 1^{er} étage, superbe et luxueux
appartement en parfait état, avec
terrasse, 2 chambres, châssis PVC
triple vitrage.

FEB n° 20230608028318

Pand ID : 1144452 • EPC : 76 kWh/m².an
CO₂ : 9 • Situé en zone non inondable

Visitez notre site www.liegeois-demoulin.be

Rue de Rechain, 29 – 4820 Dison



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER

PISTOLET : 0,30 € / PIÈCE
PAR 50 : 0,25 € / PIÈCE
PAR 100 : 0,22 € / PIÈCE

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...

À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

LIRE

Nouveautés et prochaines activités à la bibliothèque

La petite-fille

De Bernhard Schlink
Chez Gallimard

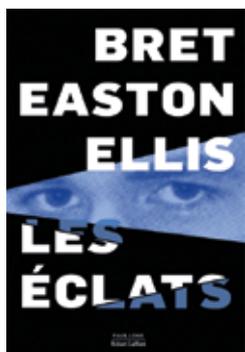
Au décès de sa femme Birgit, Kaspar découvre qu'elle avait abandonné un nouveau-né avant de quitter la RDA en 1965 pour le rejoindre à l'Ouest. Laissant sa librairie berlinoise, il retrouve la trace de sa belle-fille Svenja, restée en Allemagne de l'Est.



Les éclats

De Bret Easton Ellis
chez Robert Laffont

Los Angeles, 1981. Bret, 17 ans, entre en terminale au lycée privé de Buckley. En pleine écriture de son premier roman, moins que zéro, il est considéré par ses amis Tom, Susan et Debbie comme un écrivain en herbe. L'arrivée d'un nouvel élève, Robert Mallory, fait voler en éclats les non-dits et les mensonges qui lient le groupe.



Une année au jardin avec un dingue de plantes

De Didier Willery
chez Ulmer

Des conseils inspirés de la nature pour créer un jardin dense et respectueux de l'environnement tout au long de l'année. Tous les types de végétaux sont présentés : arbres, fruits, plantes vivaces, haies, entre autres.



Septembre, c'est également le mois idéal pour planter les fraisiers.

À VENIR

Activités

L'imaginaire des bébés (0-3 ans)

Le mercredi 6.09 à 10h30 à la Bibliothèque pivot. Réservation indispensable : 087 33 45 09

Petit déjeuner et animation bébés

— Le lundi 18.09 à 9h à la Halte d'accueil Kilis Kids, rue d'Andrimont 54 à Dison
Réservation indispensable : 0492 54 07 94
— Le mercredi 20.09.23 à 9h, à la Consultation ONE, Place Simon Gathoye 5 à Andrimont.
Réservation indispensable : 0493 31 03 53

La Fureur de lire

En octobre, ce sera la Fureur de lire. Les bibliothécaires vous convient le 25.10 après-midi au spectacle *Contes du Grand Nord*. À voir dès 7 ans.
Réservation indispensable
Détails dans le prochain numéro de *Présence*.

INFOS

bibliotheques.dison.be
bibliodison

HORAIRES

Bibliothèque Pivot

Rue des Écoles 2
4820 Dison
087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be
Lu : 14 h > 19 h, Ma + Sa :
9 h - 13 h, Me : 13 h > 18 h,
Je : 14 h > 18 h 30

Bibliothèque et grainothèque du village

Avenue du Centre 269
4821 Andrimont
087 35 45 80
biblio.centre@skynet.be
Ma : 15 h > 18 h

Bibliothèque d'Ottomont

(Parc du château)
Rue de Verviers 203
4821 Andrimont
087 33 71 89
biblio.fal@skynet.be
Lu + Je : 14 h > 19 h



GRAINOTHÈQUE

Le coup de pouce de la grainothèque

L'été touche à sa fin, mais les récoltes sont encore très abondantes. Pour aider vos tomates à mûrir, n'hésitez pas à enlever les feuilles autour des tomates. En cette période, il est tout-fois temps de préparer le potager pour l'hiver. En ce mois de septembre, vous pourrez semer beaucoup de verdure : cerfeuil, cresson, pourpier d'hiver, épinard, mâche, roquette, laitues d'hiver, moutarde de chine, mizuna et radis. C'est également le mois idéal pour planter les fraisiers. ●

EN BREF

Le zapping des associations

SPORT

Royale nationale de Dison



Du sport pour tous les âges et tous les niveaux! Venez nous rejoindre dès le 4 septembre!

- Poussins (2 à 5 ans): mardi et jeudi de 17h30 à 18h30
- Fillettes (6 à 10 ans): lundi et vendredi de 17h30 à 19h
- Pupilles-Cadets (6 à 14 ans): mardi de 18h30 à 20h et vendredi de 19h à 20h30
- Cadettes/Demoiselles: (+ de 10 ans): lundi de 19h à 20h30 et jeudi de 18h30 à 20h
- Dames: mardi de 20h30 à 22h
- Acro (+6 ANS): mardi de 18h30 à 20h30, mercredi de 19h à 20h30 et vendredi de 19 à 20h30

Inscriptions toute l'année: rue de l'Industrie 44 à Dison ou 0496 92 22 85 ou par mail à delhaye.duckers@skynet.be

SPORT

Reprise au Karaté club de Dison



Le Dison Karaté Do vous propose une école de Karaté où les entraînements et l'esprit sont ciblés pour les adultes.

Les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi de 19h à 20h30 (prolongation possible jusqu'à 21h pour les confirmés) au gymnase de l'école communale du Husquet à Dison (rue du Husquet, 27). Reprise ce mardi 12 sep-

tembre à 19h. Première semaine gratuite. Entraînements sur Tatamis.

Inscriptions sur place uniquement à 18h30 ou à 21h. Pour les moins de 18 ans, la présence du responsable légal est obligatoire.

CULTURE

Festival de chorales

Du vendredi 15 au dimanche 17 septembre prochains aura lieu le festival de chorales, dans le cadre du 49^e week-end culturel montois.

Ouverture le vendredi 15 septembre (19h) au Cercle royal Saint-Jean-Baptiste et vernissage de l'exposition «Couleur-vivre».

Samedi 16 septembre:

- 15h: festival de chorales (Église paroissiale de Mont)
- 18h: animation musicale «Souviens-toi» (CRSJB)

Dimanche 17 septembre:

- 9h30: dépôt de fleurs à la plaque commémorative aux victimes des deux guerres
- 10h: célébration à l'intention des victimes des deux guerres et des membres défunts du CR. Saint-Jean-Baptiste
- Dès 14h30: exposition «Couleur-vivre»
- 15h: festival de chorales
- 18h: animation musicale «Souviens-toi» (CRSJB)

Gratuit. Petite restauration sur place.

SPECTACLE

Variétés et goûter à la Commission du quartier d'Ottomont

Ce samedi 30 septembre à 14h30, sur la scène du Cabaret de l'Enclos (Enclos des Récollets, 100 à Verviers), prendra place la première activité de la Commission, dont les bénéfices seront versés au profit des prochains «Coups de cœur» qui se profilent en mars 2024.

Ouverture des portes à 13h30. Participation: 20€ par personne.

Infos et inscriptions: Jean-Marc Nellissen 0497 40 48 44 ou Marcel Renard 0496 48 59 54 - marcel.renard.4@gmail.com

PATRIMOINE

ASBL Les amis d'Adolphe Hardy

Bonjour à toutes et à tous! Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances et que vous êtes prêt·es pour une nouvelle année dédiée à l'histoire et à la culture!

À la découverte d'objets d'autrefois

- Sa 9.09 + Di 10.09.23
- ASBL Les amis d'Adolphe Hardy

Place du Sablon 79

Cette année encore, l'ASBL Les amis d'Adolphe Hardy participe aux traditionnelles Journées du patrimoine, organisées avec le soutien de l'Agence wallonne du patrimoine (AWaP).

Pour cette édition, le mot d'ordre était d'intéresser les jeunes au patrimoine de la région. Nous avons donc décidé de monter une exposition consacrée aux objets du quotidien utilisés autrefois par bon nombre de familles et qui n'évoquent probablement plus grand-chose aux jeunes générations.

En effet, il y a plus de 150 ans, Adolphe Hardy et sa famille utilisaient quotidiennement des objets propres à leur époque: puits et palanche, plume et buvard, moulin à café et bouilloire, lampe à huile et mouchette (photos)...

Au travers d'ateliers pratiques et de démonstrations, venez découvrir en famille l'histoire et l'utilité de ces objets d'antan ainsi que les évolutions ayant mené à leur remplacement.

Des visites guidées, d'une durée approximative de 1h30, sont organisées le samedi et le dimanche à 9h30, 11h, 13h et 14h30.

L'exposition est également accessible librement de 9h30 à 12h30 et de 13h à 16h. Des

panneaux explicatifs seront à votre disposition. Attention toutefois que les démonstrations et ateliers pratiques se font durant les visites guidées.

Important: cette exposition sera également accessible le reste du mois de septembre sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le vendredi de 9h à 12h. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact: 087 33 25 08 - fondationhardy@gmail.com



NICOLE COLLINS

Retour au potager!

Le retour au potager tant privé que communautaire voit partout un regain d'intérêt, et ce pour diverses raisons (décompression, santé, économie...)

Les sauvageonnes (pissenlits, orties, plantains...) dont la diversité des rôles est de mieux en mieux reconnue y sont le plus souvent présentes et mises à profit.

Les sages paroles d'une part des plus anciennes générations qui jardinaient sont ici mises à profit : ne disent-elles pas « *Il faut trois ans pour bien observer les plantes et connaître celles qui vous nourrissent le mieux* »? Aujourd'hui, avec les canicules de plus en plus présentes, il s'avère enrichissant de comprendre le sens de cette phrase accompagnant leurs pratiques. Il existe en ce domaine un très grand nombre d'ouvrages tant des terroirs que de jardinages auxquels se référer.

→
Une couverture
abondante de
pissenlits borde
nos chemins
de campagne.
— © Pexels



« Il faut trois ans pour bien observer les plantes et connaître celles qui vous nourrissent le mieux »

Pour revenir à notre époque, avez-vous constaté combien de feuillages des pissenlits couvrirent abondamment les chemins de campagne tout au long de l'automne et de l'hiver passé? Cette appropriation des sols hors-saison qui avant la multiplication des canicules se limitait à avril-mai, avec un léger retour en septembre dans les prairies et jardins, n'a pas manqué de m'in-

terroger. Alors qu'au printemps, le pissenlit offrait une abondance de pollens pour notamment jouer son rôle auprès des abeilles et autres pollinisateurs, d'où les prairies jaunes couvertes de cet or. De nombreuses études n'ont-elles pas démontré que ce végétal produit du gaz éthylène qui lui permet de jouer son rôle en monopolisant le sol momentanément via ses racines? Tout observateur-trice a déjà constaté que dans la nature, c'est chacun son tour, d'où les bénéfices pour les autres végétaux qui s'en suivent lorsque le pissenlit se dessèche sous le sol en rendant à ce dernier une certaine humidité.

Pourquoi cet étalement de cette plante hors saison? Aurait-il pour fonction de rétablir un certain équilibre face au manque d'eau? Si on le laisse sur le sol trop longtemps, le pissenlit va gourmander la terre. Certains auteurs recommandent de mettre à profit les plantes entières : feuilles, tiges, racines. De les infuser 24 h dans l'eau tiède et d'arroser avec ce liquide filtré pour rééquilibrer le taux hydrique du sol. Alors à vos arrosoirs!

Pour rappel, pour profiter des pissenlits et orties lors des fortes chaleurs et quelle que soit l'exposition du terrain, les anciennes générations lui réservait un coin

qu'ils ombrageaient soit les laisseraient pousser à l'arrière d'un mur sur un bon compost très bien mûré ce qui les protégeait de la chaleur et du dessèchement. Ils bénéficiaient ainsi de feuillages très tendres et printaniers au plus chaud de l'été. Si cela s'avérait nécessaire, ils les couvraient d'un peu de paille, voire les arrosaient avec un peu d'eau de vaisselle, eau sans aucun produit. Je vous garantis que ce procédé vous offre au plus chaud le velouté le plus savoureux avec rien qu'un peu de riz déjà cuit ou avec une pomme de terre très finement débitée.

Bon jardinage et bon appétit! ●



BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Fabrication Maison

TRAITEUR
CRÈMERIE
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53

Chris
Coiffure



**Au salon
ou à domicile**
Rue du Paradis, 26
4800 Verviers
T. 087 31 29 26
G. 0477 93 00 82

SCOLARITÉ

L'école fait sa rentrée !

Dès 2½ ans, confiez vos enfants aux 9 écoles communales, maternelles et primaires de Dison !

1. École du Husquet

Rue de Husquet, 27
4820 Dison
Tél. 087 33 75 49
ec.husquet.direction@gmail.com
www.ecoleduhusquet.be
Directrice: Chantal de Luca
(Aurore Monard, Directrice f.f.)

2. École de Wesny

Rue d'Andrimont, 131
4821 Andrimont
Tél. 087 33 12 16
ec.husquet.direction@gmail.com
www.ecoledewesny.be
Directrice: Chantal de Luca
(Aurore Monard, Directrice f.f.)

3. École Luc Hommel

Place Luc Hommel, 15
4820 Dison
Tél. 087 33 76 37
ec.luchommel.direction@gmail.com
www.ecoleluchommel.be
Directrice: Christelle Herman

4. École de Mont

Rue de Mont, 117
4820 Dison
Tél. 087 33 67 16
ec.luchommel.direction@gmail.com
www.ecolemont.be
Directrice: Christelle Herman

5. École Heureuse

Rue de Verviers, 310
4821 Andrimont
Tél. 087 33 37 09
ec.heureuse.direction@gmail.com
www.ecoleheureuse.be
Directeur: Julien Denoz

6. École du Centre

Clos Jean Delclisar, 5
4821 Andrimont
Tél. : 087 33 24 85
ec.centre.direction@gmail.com
www.ecoleducentre.be
Directeur: Michaël Habsch

7. École de Renoupré

Rue Henripré, 14
4821 Andrimont
Tél. : 087 33 32 53
ec.centre.direction@gmail.com
www.ecolederenoupre.be
Directeur: Michaël Habsch

8. École Fonds-de-Loup

Place Simon Gathoye, 2
4821 Andrimont
Tél. 087 33 64 24
ec.fondsdeloup.direction@gmail.com
www.ecolefondsdeloup.be
Directrice: Béatrice Merken

9. École de Neufmoulin

Place Jean Roggeman, 19
4820 Dison
Tél. 087 33 69 62
ec.fondsdeloup.direction@gmail.com
www.ecoleneufmoulin.be
Directrice: Béatrice Merken

PCS

Tremplin de l'Emploi 2023 : le retour vers l'emploi

Tu recherches un emploi et tu as envie de rencontrer des recruteurs ? Tu as un CV à jour et une lettre de motivation ? Le prochain salon de l'emploi est l'occasion rêvée pour rencontrer ton potentiel futur employeur !

C'est ce 5 octobre, de 9h30 à 13h30, que le salon prendra place au Tremplin (rue du Moulin 8 à Dison) – dernière entrée à 13h.

Les demandeurs d'emploi y trouveront des offres concrètes auprès d'une trentaine d'entreprises et institutions différentes; il sera alors possible de postuler immédiatement chez les employeurs représentant de nombreux secteurs d'activités.

Cette rencontre a pour but d'offrir à chacun un tremplin vers son potentiel nouveau défi professionnel. Il est donc important de se munir de son CV. Une lettre de motivation est un atout supplémentaire !

Inscriptions obligatoires

- Via le Forem
- Via le Plan de Cohésion Sociale de Dison, rue Léopold 36 au 087 46 99 84 ou par mail à pcsdison@skynet.be

Le Tremplin de l'Emploi est une initiative de l'Administration communale de Dison, dans le cadre de son Plan de cohésion sociale, en partenariat avec le Forem, le CPAS, l'Agence de développement local et la Régie des quartiers Havre SAC.

Pour toute aide ou question, les éducateurs du PCS sont à votre disposition sur simple demande. ●

EN PRATIQUE — **Horaires des garderies:** tous les jours de 7h30 à 8h15, de 12h05 à 13h25 et de 15h30 à 17h30; **le mercredi** de 12h05 à 17h30. / **Renseignements:** Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison – 087 39 33 40 / **Permanence:** Échevine de l'Enseignement Stéphanie Willot, **sur rendez-vous** au 087 39 33 40.

POLICE

Consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique est interdit

Malgré la météo mitigée de cet été, nos services ont été confrontés à des personnes qui, sous couvert de s'hydrater ou de se désaltérer, consommaient des boissons alcoolisées en rue. Or, le règlement général de police (RGP) de la commune de Dison contient un article qui stipule très explicitement que : « Il est interdit de consommer sur la voie publique, en ce compris les parcs, jardins, squares et parkings, des boissons alcoolisées, à moins qu'un emplacement ait été spécialement aménagé à cet effet et après accord préalable et écrit de l'Autorité communale compétente » (article 109).

Le RGP interdit également à quiconque « d'installer toute machine dont la distribution automatique de boissons alcoolisées se fait sur la voie publique » (article 110).

Toutes les boissons alcoolisées sont concernées, bières comprises

S'ouvrir une canette ou une bouteille de bière, de punch au rhum, de gin-tonic... si vous vous trouvez en rue, sur un parking ou

dans un parc public, est donc totalement interdit.

En cas d'infraction à la présente disposition, les agents compétents vous demanderont de vous débarrasser sur-le-champ de la canette ou de la bouteille entamée en vidant le contenu de celle-ci dans un avaloir, puis en déposant le récipient dans le collecteur de déchets adéquat. Ils pourront également dresser un procès-verbal pouvant donner lieu à une sanction administrative communale.

Sanction encourue

Le montant de l'amende s'élève actuellement à 30 euros, mais pourrait prochainement être revue à la hausse pour atteindre un montant de 50 euros.

Et les établissements HORECA qui disposent d'une terrasse extérieure ?

Dès que l'autorité communale a délivré à l'établissement HORECA qui l'a demandée la patente pour le débit de boissons alcoolisées (boissons spiritueuses et fermentées), ces dernières peuvent être consommées sur place, que ce

soit à l'intérieur du commerce ou sur la terrasse extérieure... Mais toujours avec modération!

Pour éviter nuisances et incivilités sur notre belle commune et y maintenir des espaces publics accueillants où chaque citoyen se sent en sécurité, attachons-nous à respecter le règlement général de police. De l'implication de chacun dépendra le bien-être de tous... ●

1^{er} Commissaire Ch. Simon

Cheffe de la Maison de Police de Dison



COMMERCE

« Objectif Proximité » : primes d'aide aux commerces disonais !

Afin de lutter contre le phénomène des cellules commerciales vides dans les centres-ville, le gouvernement wallon a décidé d'entamer un plan de relance de l'activité commerciale via son dispositif « Objectif Proximité ». Il s'agit d'un appel à projets qui permet aux communes reprises d'offrir des primes à leurs commerçants.

La Commune de Dison, avec le soutien de l'Agence de Développement Local de Dison (ADL), a répondu à l'appel à projets et l'a obtenu!

Une excellente nouvelle pour tout porteur de projet désirant s'installer dans le centre de Dison, à condition de respecter un périmètre de rues défini. Celui-ci est disponible sur demande à l'ADL

ou via son site web addison.be.

La prime, prenant en charge 60% des dépenses éligibles, est plafonnée à 6 000 €.

Concrètement, on distingue deux cas de figure pour lesquels il est possible de se candidater afin d'obtenir la prime Objectif Proximité :

— « Je m'installe », visant à soutenir l'installation de nouveaux commerces dans les cellules commerciales vides du périmètre défini ;

— « Je me réinvente », destiné aux commerces déjà existants mais désirant changer et/ou faire évoluer leur activité de façon novatrice et en lien avec les besoins identifiés sur le centre (ex. : un restaurant qui ajoute un service traiteur).

À noter que certains investissements visant à améliorer la performance énergétique des commerces candidats peuvent également être éligibles à la prime.

Pour tout renseignement complémentaire ou création de dossier, c'est à l'ADL de Dison qu'il faut s'adresser : rue Albert 1^{er}, 73 (info@addison.be - 087 32 13 91). ●

PCS

Appel aux bénévoles : préparons ensemble l'avenir de nos enfants !



Le soutien scolaire solidaire de Dison, rue Léopold (PCS), cherche des bénévoles pour aider les enfants dont les parents ont des difficultés à les accompagner dans la réalisation des devoirs journaliers (enseignement primaire).

Que vous soyez étudiant, demandeur d'emploi, travailleur ou retraité, n'hésitez pas à nous accorder de votre temps car c'est ensemble que nous pouvons préparer l'avenir de tous les enfants.

Notre soutien scolaire solidaire possède une belle dynamique notamment grâce à la relation établie avec les parents (dont la présence est obligatoire durant les devoirs), aux contacts réguliers avec les écoles concernées pour un bon suivi des enfants et aux réunions en compagnie des bénévoles.

Le soutien scolaire solidaire est ouvert les mardis et les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30 durant les périodes scolaires uniquement.

Grâce au cadre de notre projet, nous garantissons les meilleures conditions possibles aux bénévoles ainsi qu'aux familles dans l'accompagnement des enfants. ●

Contact : Plan de cohésion sociale de Dison, rue Léopold 36 à Dison 087 46 99 84 - pcsdison@skynet.be

SPORT

Poursuite de l'opération Chèques-sport, saison sportive 2023/24

La Commune de Dison a le plaisir de vous annoncer la poursuite de l'opération « Chèques-sport ». Cette opération consiste en une aide financière d'un montant de 60 €, à destination des jeunes sportifs disonais.

Conditions d'octroi?

- Être domicilié à Dison.
- Être âgé, à la date de la demande, de 5 à 18 ans inclus ou de 21 ans pour les étudiants de plein exercice (pour l'étudiant de plein exercice, être bénéficiaire du droit à l'intégration sociale).
- Être inscrit dans un club.
- Le revenu du ménage globalement imposable ne peut dépasser celui qui ouvre le droit aux allocations d'études de l'enseignement secondaire de la FWB.

Comment?

En complétant le formulaire disponible sur dison.eu ou ci-dessous, et en annexant les pièces justificatives requises :

- une composition de ménage datée de moins de 3 mois ;
- une copie du dernier avertissement-extrait de rôle de tous les membres du ménage, sauf celui des frère(s), sœur(s), demi-frère(s), demi-sœur(s) du candidat ;
- pour l'étudiant de plein exercice: attestation du CPAS et attestation de fréquentation scolaire.
- En renvoyant le formulaire de demande et les pièces justificatives au service des sports rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison ou par mail à laurence.blanc@dison.be

Besoin d'aide? N'hésitez pas à faire appel à nos services. ●

Une initiative de l'échevinat des sports

État civil

Naissances

Clément, chez Cyril Huyghe et Marie Boulanger, né le 1.05
Hélia, chez Marc Amen et Océane Deshayes, née le 4.05
Amir, chez Tarik Moukrime et Laila Lemma, né le 7.05
Mohammed, chez Evgeni Kolev et Kalina Koleva, né le 12.05
Zacharia, chez Benjamin Devigne et Manon Vanmansart, né le 16.05
Ilenia, chez Cédric Ponsard et Gwenda Cutuli, née le 16.05
Naël, chez John Hennes et Chirine Hendrickx, né le 16.05
Justine, chez Maxime Fosseppez et Stéphanie Thiry, née le 17.05
Sabrina, chez Sofia Ahmed, née le 25.05
Haroun, chez Omar Saber et Safaa Saidi Laalami, né le 28.05
Yasser, chez Ali Darssi et Adila Fariri, né le 29.05
Aloïs, chez Carole Sail et Aline Codefroid, né le 30.05
Baroud, chez Aset Isupkhadzhiiev, né le 31.05
Hoda, chez Morai Al Hassan, née le 8.06
Mahaut, chez Allyson Legrand, né le 10.06
Adam, chez Selmi

Makhmudov, né le 16.06
Louis, chez Jérôme Bellflamme et Jade Hick, né le 17.06
Safa, chez Fouad El Kadouri et Salima L'Yachouti, née le 19.06
Lara, chez Nabil Hlali et Sana Gharsalli, née le 20.06
Ayat, chez Aashar Maqbool, née le 23.06
Zaynab, chez Ahmed Tricha et Rachida Abbadi, née le 26.06
Julian, chez Mateusz Chmielewski et Paulina Klonowska, né le 28.06
Eliott, chez Kevin Beckers et Natacha Czokow, né le 29.06
Jaycee, chez Jean Niyomugaba et Françoise Mukabanyana, née le 30.06
Balqis, chez Hani Saiid Cali, née le 2.07
Robin, chez Jonathan Forthomme et Séverine Devaux, né le 4.07
Éloïse, Mike Carrière et Andréa Dupont, née le 5.07
Sofia, chez Muntu Kiaka Ndotoni et Mélanie Berg, née le 6.07
Aladji-Rachid, chez Ibrahim Bah et M'Mah Sylla, né le 6.07
Mohamed, chez Yahye Saiid Cali et Hafsa Mohamed, né le 6.07
Abdimanaan, chez Deega Mohamed Hassan, né le 11.07
Abdimaalik, chez Deega



Chèques sport

Formulaire de demande d'intervention à compléter par le jeune ou son représentant légal

Jeune concerné

Nom:

Prénom:

Adresse (l'enfant doit être domicilié à Dison):

Date de naissance:

Activité pratiquée:

Représentant légal

Père / Mère / Tuteur — biffer les mentions inutiles

Nom:

Prénom:

Téléphone:

E-mail:

- Déclare introduire une demande de chèque sport pour l'inscription du jeune mentionné ci-avant.

Pièces justificatives à joindre obligatoirement:

- Composition de ménage datée de moins de 3 mois
- Dernier avertissement-extrait de rôle de tous les membres du ménage sauf frère(s), sœur(s), demi-frère(s), demi-sœur(s) du candidat
- Pour l'étudiant de plein exercice: attestation du CPAS et attestation de fréquentation scolaire

Numéro de compte du représentant légal sur lequel doit être versé le montant du chèque:

IBAN:

BIC:

Signature:

À compléter par le club sportif

Nom du club:

Nom et prénom du responsable:

Adresse:

Lieu d'activité du club:

Montant de la cotisation à payer:

Date et signature:

Cadre réservé à l'Administration

- Date de réception de la demande :
- Dossier complet : Oui / Non
- Domicile à Dison : Oui / Non
- Accord / Refus — Motif :
- Date de paiement du chèque sport :

Ce formulaire est à renvoyer au Service des sports de l'Administration communale de Dison – Rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison ou par mail à laurence.blanc@dison.be.

Pour tout renseignement: 087 32 67 04

Mohamed Hassan, né le 11.07
Lilou, chez Manuel David et Alysson Fauviaux, née le 18.07
Omer, chez Ismail Sevinc et Elif Akturk, né le 20.07
Mirali, chez Serafettin Celik Sinan Uner, né le 23.07
Cody, chez Jonathan Dressen et Stéphanie Wydooghe, né le 24.07
Leyla, chez Sandra Olivier, née le 25.07
Clémence, chez Guillaume Leonard et Gaëlle Collard, née le 27.07
Nawelle, chez Jonathan Bonsang et Émilie Grun, née le 4.08

Mariage

Le 15.05, Giovanni Munda et Agnès Breulheid
Le 17.05, Jonathan Gillet et Laura Bauche
Le 20.05, Fadime Yucel et Anaïs Schoonbroodt
Le 20.05, José Coto y Iglesias et Virginie Bruch
Le 3.06, Samuel Levaux et Adeline Heindrichs
Le 10.06, Ismaïl Sahmi et Enesa Pepic
Le 10.06, Arnaud Fetu et Virginie Crama
Le 13.06, Andy Corbeels et Nathalie Leloup
Le 17.06, Jean-Claude

Haot et Sandra Linz
Le 17.06, Olivier Matroulle et Cécile De Decker
Le 17.06, Francesco Rannisi et Saphia Tahar
Le 23.06, Abid Arjoun et Salma Kouh
Le 24.06, Christophe Collard-Bovy et Alison Marc
Le 24.06, Arnaud Franssen et Daria Smirnova
Le 8.07, Georges Pfaff et Bianca Deguelle
Le 8.07, Rithin Lukembisa Yoka et Joelle Masuka Isazu
Le 8.07, Frédéric Metens et Stéphanie Vanstraelen
Le 14.07, Saïd Omar Mahmud et Shukri Mahamud
Le 22.07, Ivan Lecloux et Sabine Gerardy
Le 22.07, Yannick Hausoul et Elodie Schmitz
Le 29.07, Fiat Zakir et Dervis Odemis
Le 5.08, Simon Maquois et Amandine Bertolini
Le 5.08, Alexandre Demal et Marylène Bertholet

Décès

Pierre Stoffels, 66 ans, décédé le 19.05
Nathalie Closset, 52 ans, décédée le 20.05
Jean-Marc Pelzer, 65 ans, décédé le 20.05

Michel Philippe, 64 ans, décédé le 22.05
André Kirfel, 87 ans, décédé le 3.06
Luc Joris, 68 ans, décédé le 9.06
Amilcar Duarte, 69 ans, décédé le 16.06
Marcel Nelissen, 60 ans, décédé le 17.06
Jacqueline Bocklandt, 82 ans, décédée le 24.06
Henriette James, 86 ans, décédée le 25.06
Jean-François Lemal, 51 ans, décédé le 25.06
Elisabeth Jerosme veuve Julien Bodeux, 84 ans, décédée le 26.06
Georges Deckers, 77 ans, décédé le 1.07
Giuseppina Busuito, 55 ans, décédée le 2.07
Lucienne Wery veuve Louis Saulle, 86 ans, décédée le 5.07

Mihali Vardikos, 63 ans, décédé le 15.07
Christian Vincent, 63 ans, décédé le 15.07
Maria Hupperts, 98 ans, décédée le 16.07
Marie-Rose Simar, 58 ans, décédée le 18.07
Pierre Gelis, 87 ans, décédé le 21.07
Alain Claeys, 66 ans, décédé le 24.07
Valérie Xhrouet veuve David Baers, 48 ans, décédée le 25.07
Albert Piret, 78 ans, décédé le 25.07
Jean-Claude Lamberty, 72 ans, décédé le 4.08
Jean Bergmans, 85 ans, décédé le 8.08
Josiane Melen veuve Gilbert Hansenne, 78 ans, décédée le 10.08



URBANISME

Avis d'enquête publique

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est l'Administration communale de Dison dont les bureaux se trouvent rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison.

Le terrain concerné est situé place Jean Roggeman (à côté du n° 10) à 4820 Dison et est cadastré Dison (1) section C n° 10 M 22.

Le projet consiste en la démolition des anciens ateliers Paulus et la création d'un espace de loisir reliant la place Jean Roggeman et la rue Pisseroule et présente les caractéristiques suivantes :

- la demande implique une dérogation aux normes du guide régional d'urbanisme : passerelle non conforme aux dispositions du Guide Régional d'Urbanisme portant Règlement général sur les bâtisses relatif à l'accessibilité et à l'usage des espaces et bâtiments ou parties de bâtiments ouverts au public ou à l'usage collectif par les personnes à mobilité réduite ;
- la demande est visée à l'article R.IV.40-1, §1^{er}, 7 du CoDT - article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale de Dison, Service de l'Urbanisme¹, le mardi 9 h à 12 h et le jeudi de 14 h à 16 h, le lundi après-midi sur rendez-vous et ainsi que les lundis 21.08.23 et 4.09.23 jusqu'à 20 h,

sur rendez-vous.

Pour les consultations sur rendez-vous, celui-ci doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de l'Urbanisme¹.

L'enquête publique est ouverte le 8.08.23 et clôturée le 14.09.23.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison
- par télécopie au 087 34 15 87
- par courrier électronique envoyé à urbanisme@dison.be
- remises à la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal désigné à cet effet dont le bureau se trouve au Service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Dison¹.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention « PA/2023/99 – Réclamation ».

Les réclamations et observa-

tions orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme de l'Administration communale de Dison¹ le 14.09.23 à 9 h 30.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou l'agent communal désigné à cet effet dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, Service de l'Urbanisme¹. ● 1 – Administration communale de Dison Service de l'Urbanisme, rue Albert 1^{er}, 66 à 4820 Dison (087 39 33 40 – urbanisme@dison.be)

LES ATELIERS /CEC/

Centre d'expression et de créativité

Une multitude d'ateliers à découvrir, pour enfants, ados et adultes à Dison. **Rentrée début octobre.**

ENFANTS

NOUVEAU

Street dance

- De 8 à 12 ans

Mardi > 18 h 30 / 150 €

Aussi pour ados dès 13 ans et adultes à 20 h!



NOUVEAU

Les samedis créatifs

- De 8 à 12 ans

Un samedi sur deux

> 9 h à 10 h 30 / 90 €

Guitare enfant

- De 8 à 12 ans

Mercredi > entre 13 h 45

et 17 h 45 / 150 €

(Horaires précis selon niveau)

Saxophone et clarinette

- Dès 10 ans

Horaire à déterminer

198 € (une semaine sur deux)

396 € (chaque semaine)

Théâtre enfant

- De la 3^e à la 6^e primaire

Mardi > 17 h à 18 h 30 / 150 €

ADOS
ADULTES

NOUVEAU

Création textile

- Dès 12 ans (atelier intergénérationnel)

Un samedi sur deux

> 11 h à 12 h 30 / 90 €



NOUVEAU

Crochet créatif

- Dès 16 ans

Jeudi > 18 h à 20 h

80 € (oct.-déc.)



NOUVEAU

Dessin et peinture

- Dès 16 ans

Mardi > 18 h à 20 h

80 € (oct.-déc.)



NOUVEAU

Théâtre ado

- 1^{er} > 4^e secondaire

Lundi > 17 h à 18 h 30 / 150 €



Accordéon

- Dès 13 ans

Lundi ou jeudi

> cours individuel de 30 min ou 1 h en duo / 230 €

Claquettes

- De 13 à 65 ans

Jeudi > 18 h (débutant)

ou 19 h (moyen/avancé)

150 €

Écriture

- Dès 16 ans

Deux mardis par mois

> 18 h à 20 h / 160 €

Harmonica

- Dès 13 ans

Mardi > 18 h 15 (débutant)

ou 19 h 15 (moyen/avancé)

150 €

Impro théâtre

- Dès 13 ans

Un mercredi sur deux >

17 h 30 à 19 h (débutant) ou

19 h à 21 h (avancé) / 160 €

L'eau et la couleur

- Dès 16 ans

Mardi > 19 h 30 / 160 €

Tissage

- Dès 15 ans

Un dimanche sur deux > 14 h

160 €

Wallon

- Dès 15 ans

Lundi > 18 h / 70 € (oct.-déc.)

D'autres ateliers à découvrir sur www.ccdison.be!

Inscriptions en ligne jusqu'au 1^{er} octobre

INFO

087 33 41 81

[lesateliers@](mailto:lesateliers@ccdison.be)

ccdison.be

@ccdison

BOUM!



Centre culturel Dison

